



DATE DE PUBLICATION : 14 mai 2019

Le directeur des Relations sociales

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au directeur général des Ressources Humaines le 25 avril 2019 ;

Vu la délégation de pouvoirs du directeur général des Ressources Humaines donnée au directeur des Relations sociales le 13 mai 2019 ;

Délégation permanente est donnée à M. Benoît CAMBIER, chef du service Santé, Prévention et Accompagnement social et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Anne MONTIGNY-RADMILOVITCH, son adjointe, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, toutes conventions ainsi que tous documents de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs à l'exercice des activités du service Santé, Prévention et Accompagnement social, dans la limite de 90 000 € HT.

Fait à Paris, le 13 mai 2019

Claudie LE GALL